



MA CHALONS
EN
CHAMPAGNE

Des poissons dans un panier de crabes !!

Encore une fois, notre direction démontre le peu d'intérêt qu'elle porte aux personnels agressés en sortant un de ses belligérants aliénés du QI où il venait d'être placé suite aux multiples agressions qu'il a pu perpétrer localement.

Ce forcené névrosé multirécidiviste, arrivé sur notre établissement avec nombres d'agressions sur personnel dont certaines avec armes, qui refuse tout suivi médical et traitement, ou alors pendant de bref moment, transféré « pour son bien » avec l'acquiescement de notre plus haute hiérarchie comme la plupart des MOS locaux qui pullulent dans nos murs, vient donc, comme la majorité de ces insurgés déséquilibrés, d'être réaffecté en détention classique.

Motif ! libérer une place au QI, pour un détenu qui serait supposé être l'organisateur d'un « monumental trafic de shit » en interne... Si les trafics deviennent des décisions de placement, on risque de ne plus avoir, très rapidement, assez de place dans nos 5 cellules du quartier d'isolement !!!

Et pour les personnels meurtris ? Pas l'ombre de bienveillance ! Rien si ce n'est, encore et toujours, l'obligation de se confronter au quotidien à leurs agresseurs et aux risques accrus d'agressions.

Plusieurs questions... L'agression des personnels doit-elle être placée au second rang des affres hiérarchiques de la gestion de la détention ? Nos petits trafiquants locaux doivent-ils nécessairement être séparés de l'ensemble du reste des dealers de la population pénale, qui représentent une bonne partie de nos pensionnaires, par des placements au QI, à contrario des belliqueux qui hantent nos coursives ? Les personnels doivent-ils se contenter des éternels formalités d'apitoiement ou de compassion mécanique administrative lorsqu'ils se retrouvent blessés physiquement et/ou psychologiquement ? Sont-ils obligés de subir le peu d'empathie de leur administration lorsqu'ils risquent de se retrouver seuls, à chaque ouverture de porte, face à plusieurs individus écroués après une MOS ou non pour violence, avec lesquels ils ont peut-être déjà eu maille à partir, abimés dans leur chair et dans leur âme ?

Pour nous la réponse est NON !!!

Les solutions pour lutter contre les trafics existent et peuvent être mise en œuvre en sortant de la frilosité imposée par les décisions « humanistes » nationales, contrairement aux agressions sur des personnels, CEA déjà proche de la rupture par le rythme de travail dû au manque de RH, les contraintes idéologiques ordonnées par notre ministère de tutelle et la pression psychologique d'une population pénale de plus en plus dépravée.

Madame la directrice, nous vous demandons de revoir vos choix locaux d'affectation au QI et de privilégier les détenus qui nous sont affectés suites à de multiples agressions sur personnels ou présentant un risque accru pour les personnels et la structure.

Madame la directrice, si notre établissement actuel n'est plus en mesure d'accueillir les auteurs de troubles, agresseurs de personnels, et dans le but de préserver l'intégrité physique des agents dont vous avez la responsabilité, mais aussi de maintenir un semblant de sécurité sur la MA, nous vous demandons d'intervenir auprès de notre DSIP pour leur signifier que depuis plusieurs années, notre prison « sécuritaire » a, par de multiples décisions, effectué le virage demandé (fermeture du mirador, déontologie, « vidéo surveillance » des personnels, réduction drastique des fouilles « inhumaines », etc...), que, de fait, nos dortoirs d'étage ne peuvent plus accueillir toute la chiourme déliquescence interrégionale, voir nationale, et que si nous comprenons que d'autres établissements aient eux aussi à subir ces velléités, nous exigeons lors des quelques décisions de transfert pour MOS vers notre établissement, dont nous aurons à subir, une fois de plus, les inquiétudes, qu'un départ ou échange sur-le-champ, avec un de nos protagonistes local à dossier équivalent, soit effectué pour éviter, comme actuellement, que nous nous retrouvions à gérer une détention perturbée par les minimums 14 MOS présents et, par obligation, trop souvent regroupés sur le mêmes étages et dortoirs de notre détention classique.

SLPFO MA CHALONS EN CHAMPAGNE

1 Rue Jaques Songy
51100 Châlons en Champagne
TEL : 07 86 75 29 63

Le Secrétaire Local
A Châlons en Champagne le 17/04/2026

